La Gazette de la FFMC63

4ème trimestre 2018 n°67

Quand le délégué à la Sécurité Rentière affirme qu'une route dégradée est une solution contre les accidents

Les routes non entretenues ne sont pas une mise en danger de ses usagers victimes d'une mission de service public non faite. En revanche, c'est une aubaine pour éviter les accidents. Voici les propos de l'intéressé au micro de de BFMTV : **«C'est un problème relatif en matière de sécurité routière. Le paradoxe, c'est que les routes de France sont 3,5 fois plus mortelles que les autres. Parce que comme elles sont belles, on y roule plus vite. Le vrai facteur de dangerosité en sécurité routière c'est la vitesse. Quand les routes sont en mauvais état les gens roulent doucement».**

Retrouvez cet article et l'info alternative sur : http://www.contre-info.com

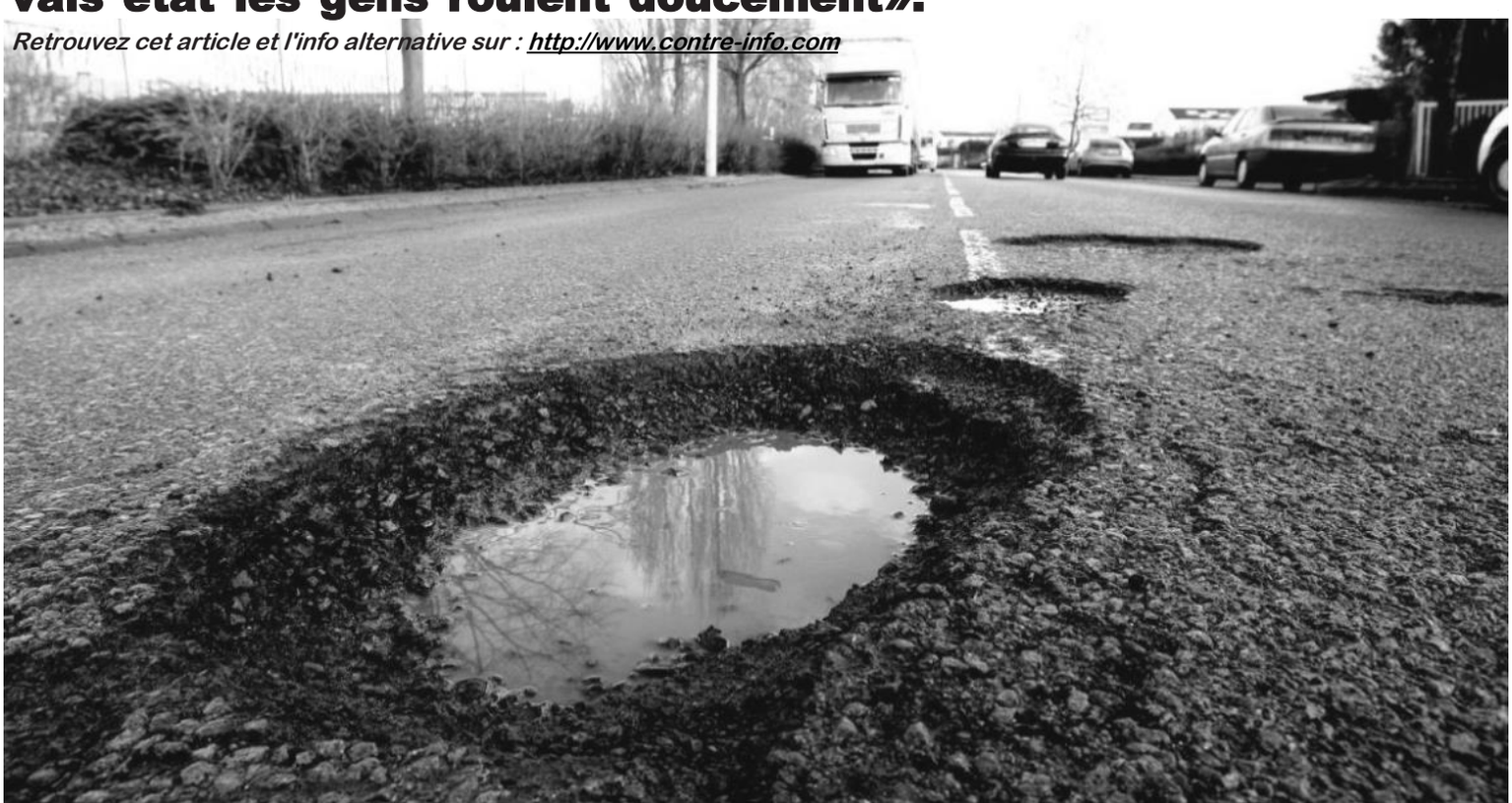

Fédération Française des Motards en Colère Puy de Dôme

Une publication FFMC 63 - ISSN 0753-3454
Imprimé par l'Imprimerie Decombat - Ne pas jeter sur la voie publique
Directeur de la publication Richard BOURLET
FFMC63 50,rue Auger - 63100 Clermont Ferrand
téléphone : 06.52.47.63.18 – E mail : ffmc63@ffmc.fr - site internet : http://63.ffmc.fr

FFMC 63 MOTARDS EN COLERE PUY DE DOME

La Pierre dans le Puy le Journal d'Information des Motards(es) Auvergnats(es)

Comme NOUS, la MOTO est votre PASSION. Toutes les bonnes raisons pour nous rejoindre ...

Dans un contexte de surenchère ininterrompue de contraintes à l'encontre de l'ensemble des conducteurs *(péages autoroutiers, stationnements payants, zones à circulation restreintes en ville, contrôles routiers privatisés, hausse du carburant, etc....)* et particulièrement suite aux derniers décrets visant le 2RM, qui ont été vécus comme des brimades *(permis A2, taille des plaques, gants certifiés obligatoires)*, la limitation à 80km/h a fait l'effet de la goutte qui fait déborder le réservoir de l'exaspération, déjà bien plein !

Selon la FFMC, quelles sont LES MESURES les plus EFFICACES à mettre en place à court et moyen terme pour RÉDUIRE la MORTALITÉ ROUTIÈRE ?

Il faut expliquer, insister et communiquer sur le respect absolu des distances de sécurité en toutes circonstances : dès que les conducteurs sont vigilants aux distances de sécurité, les vitesses pratiquées sont naturellement adaptées aux circonstances de la circulation. C'est la clef n°1 de la sécurité sur la route ! Le téléphone en situation de conduite est une véritable « bombe à retardement » pour la sécurité routière ! Toutes les études scientifiques réalisées ont démontré qu'on ne peut pas conduire et téléphoner en même temps, le cerveau humain ne peut pas gérer ça. Même les piétons se mettent en danger avec le téléphone.

Pour les usagers en 2RM qui sont les plus exposés, il faut des infrastructures plus sûres *(ex. des glissières de retenue).* Depuis près de 20 ans, les diagnostics sont faits, les bonnes pratiques sont détaillées dans des guides techniques ... mais cela ne reste que des « incitations », sans obligation de la part des services de l'Etat. Il faut que chacun comprenne ce que fait l'autre sur la route, ce qui est anodin pour soi et dangereux pour les autres. C'est ce que, à la FFMC, nous appelons « le partage de la route ». Les assureurs confirment que les usagers qui possèdent plusieurs permis de catégories différentes sont les conducteurs les moins impliqués dans des accidents.

Il n'existe pas de catalogue de mesures toutes faites efficaces immédiatement. La sécurité routière est un domaine sociétal, complexe et c'est plus une question de démarche et d'approche globale qu'il faut entreprendre. Il faut cesser les discours culpabilisants et les menaces répétées de punitions qui déresponsabilisent les usagers.

Il faut associer les usagers en les impliquant positivement, afin que chacun soit un peu plus acteur de sa sécurité et de celle des autres. Il n'y a pas de solution miracle, mais il y a des erreurs à ne pas commettre, quand les discours sont centrés uniquement sur le respect des règles, la surveillance implacable et les sanctions automatisées, sans pédagogie. On ne peut pas associer nos concitoyens aux enjeux de sécurité routière en utilisant majoritairement la coercition.

Restrictions de Circulation : Clermont-Ferrand à désormais sa ZFE (Zone à Faibles Emissions)

Un nouveau Plan de Déplacements Urbains est en cours d'élaboration, et devrait être adopté d'ici janvier 2019. Il projette de diminuer la place de la voiture à travers des actions contraignantes sur la circulation et le stationnement, d'apporter des moyens nouveaux aux transports en commun, notamment grâce au renforcement de lignes structurantes en site propre, mais aussi d'appuyer fortement le développement de la mobilité douce *(vélo et marche à pied).*

Les restrictions de la circulation viseront un double objectif : respecter à court terme les seuils réglementaires en matière de qualité de l'air, mais aussi envoyer un signal fort aux habitants sur la mutation incontournable du territoire en termes de déplacements. Cette mutation pour être réussie devra être comprise, partagée et accompagnée. Le projet de ZFE Clermontoise intégrera un volet pédagogique ainsi que des mesures d'accompagnement à destination des acteurs économiques et des habitants en situation précaire.

Une nouvelle étude devra être conduite pour actualiser et finaliser les modalités de mise en place d'une ZFE (périmètre, véhicules, horaires), évaluer l'impact attendu en terme d'amélioration de la qualité de l'air, et définir les actions d'accompagnement à mettre en place. Ces actions pourront porter sur de la pédagogie et de la communication *(bien faire connaître l'enjeu de la qualité de l'air, les vignettes Crit'air, les modalités de restriction),* et de soutien à la conversion des véhicules vers des énergies moins polluantes *(présence de stations publiques d'avitaillement, stationnement privilégié, soutien financier éventuel pour certaines catégories d'usagers).*

Quelle sera la place du 2RM *(qui est une solution et non une pollution)* dans ce dispositif ?

RENDEZ NOUS NOTRE ARGENT !

Avec les limitations de vitesse actuelles, plus de 34 500 PV pour excès de vitesse sont dressés chaque jour, et plus de 14 millions de points de permis sont retirés chaque année. Les conséquences sociales sont dramatiques : 90 000 personnes perdent déjà leur permis chaque année, et une sur trois perd son emploi par la suite. Sur des routes truffées de radars-pièges, une baisse des limitations entraînera inéluctablement un doublement ou un triplement de ces chiffres.

Le projet de Loi de finances 2019 comporte dans son article 31 une modification visant à financer le renforcement du dispositif de contrôle automatisé de la vitesse. Or, les recettes en question devraient prioritairement être dévolues à l'entretien du réseau routier non concédé national, départemental et communal. Ce qui n'est pas le cas comme en témoigne le rapport de la Cour des Comptes dans sa note d'analyse de l'exécution budgétaire 2017 sur la mission « *Contrôle de la circulation et du stationnement routier* ».

La FFMC propose d'aller plus loin dans la répartition des recettes en promulguant une loi qui en affecte réellement la totalité à l'entretien du réseau routier non concédé, servant ainsi très directement la sécurité de tous. Avec 7.200 km, dont 2.200 km de routes départementales principales et 5.000 km de routes départementales secondaires, notre département est le 3ème de France avec le plus important réseau routier départemental à entretenir. Hors, une part très minime des recettes des radars complète les ressources des collectivités territoriales et ne peuvent suffire à entretenir nos routes qui se dégradent d'année en année au détriment de notre sécurité qui est pourtant l'objectif principal évoqué par le Gouvernement. Soutenir ce projet de loi de la FFMC, c'est aussi concourir financièrement au désenclavement routier des départements les plus ruraux tel que le Puy-de-Dôme et donc à leur développement économique.

Soutenir ce projet de loi, c'est s'assurer une meilleure transparence sur l'utilisation des fonds, déjà voulue par les textes depuis 2016, alors que les français voient leur budget déjà largement ébranlé avec les augmentations massives de la taxe C02, des assurances, péages, parkings, PV et carburants.

QUE FAIT LA FFMC ?

Depuis sa création en 1980, la FFMC a œuvré *(sur ses fonds propres et avec ses bénévoles)* à l'amélioration de la sécurité des usagers en deux-roues, créé une Mutuelle d'assurance autogérée qui est aujourd'hui une référence reconnue dans le monde de l'assurance et de la sécurité routière, elle a édité et publié brochures et revues *(dont le mensuel Moto-Magazine)* toujours tournés vers la prévention, la responsabilisation des comportements et bien évidemment par une information sincère et indépendante de tout pouvoir financier et commercial, avec l'Association de formation des motards -AFDM- elle a créé des structures de formation pour tous et à tous les âges, dont la plus récente *(depuis 2010)* consiste à intervenir auprès des jeunes scolarisés selon un programme reconnu et agréé par l'Éducation nationale…

Le mouvement FFMC qui emploie 4 salariés permanents compte aujourd'hui près de 20 000 membres, avec plus de 9 000 adhérents cotisants et 10 500 sociétaires-membres et représente 500 emplois *(assurance mutuelle des motards, auto-écoles du réseau AFDM, Editions FFMC-Moto-Magazine).*

La FFMC est déployée sur 86 antennes départementales dont 2 outre-mer. La FFMC est la seule association d'usagers de la route *(indépendante de tout lobby financier et industriel)* à faire valoir nos réalisations telles que la Mutuelle, l'AFDM, ERJ, etc., qui proposent bien autres choses qu'une simple limitation de vitesse qui implique la surveillance, le contrôle et la verbalisation automatisés et dématérialisés sans aucune pédagogie.

La FFMC est un mouvement indépendant des partis politiques et des syndicats, mais c'est un mouvement né sur les valeurs de la solidarité, de la liberté, de la reconnaissance de notre libre-arbitre en tant qu'individus responsables, de l'éducation populaire, de l'égalité et du mutualisme.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FFMC63

Samedi 19 janvier 2019 à 14h00

A notre local :
50 rue Auger Clermont Ferrand

Un grand rendez-vous incontournable pour les adhérents de notre antenne mais également ouvert à tous les motards.

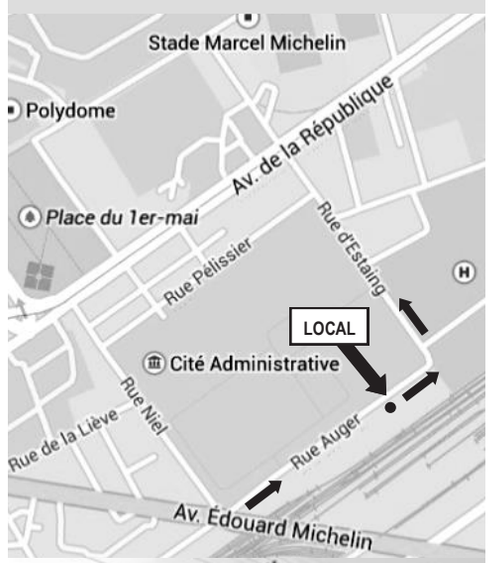

MOTO DOME SERVICES

Atelier de réparation et entretien motos

www.moto-dome-services.fr

MARTIN CHRISTIAN

Tél : 04.73.61.89.12

Port : 06.09.96.26.87

motodome.services@gmail.com

24 Ter avenue d'Aubière
63800 Cournon d'Auvergne

MOTOS PLUS TRIUMPH CLERMONT 63

122 AVENUE DE COURNON 63170 AUBIERE

TRIUMPH CLERMONT 63

Tél : 04.73.61.20.36

Mail : motos.plus@wanadoo.fr

Rejoignez-nous sur facebook
triumph clermont 63

Showroom de 385 m2
présentation de la gamme MOTOS TRIUMPH
espace collection vêtements TRIUMPH

Le géant de l'accessoire moto

MAXXESS AUBIÈRE

MÉGASTORE

+ GRAND + DE CHOIX
+ DE MARQUES
+ DE PROMOTIONS !

21 rue des chazots - ZAC des ribes - 63170 Aubière Magasin : 04.73.15.30.03 Atelier : 04.73.15.30.04

clermont.maxxess.fr

Easy Rider
l'école de la moto

Notre passion la moto... Notre ambition votre formation !

- Piste privée
- Permis toutes cylindrées
- Formation cyclomoteur
- Prise en main 125
- Perfectionnement toutes catégories

N° agr. 08 063 0741 0

Centre reconnu par la Mutuelle des Motards

5 av. de la République – Clermont-Ferrand

04 73 92 39 51 • 06 98 81 39 51

assurance mutuelle des motards

LIBERTÉ ASSURÉE

La Mutuelle change de numéro de téléphone .....

Un nouveau et unique numéro pour tous : 04 67 50 67 50

réunion publique tous les premiers jeudis du mois à partir de 20h29

50, rue Auger Clermont Ferrand

téléphone : 06.52.47.63.18

site : http://63.ffmc.fr E-mail : ffmc63@ffmc.fr

MOTO magazine — EDITIONS FFMC — assurance mutuelle des motards — FEMA — FFMC MOTARDS & CITOYENS — AFDM LA FORMATION DES MOTARDS — FFMC LOISIRS — COMMISSION ERJ EDUCATION ROUTIÈRE DE LA JEUNESSE

La FFMC avec les motards, pour les motards ENSEMBLE défendons la moto et sa pratique

DONNEZ VOUS LES MOYENS DE CONTINUER LE COMBAT AVEC LA FFMC

ADHÉREZ À LA FFMC 63

adhésion 2019

MOTARDS EN COLERE | PUY DE DOME

réunion publique tous les premiers jeudis du mois à partir de 20h30 - 50, rue Auger Clermont Ferrand

Nom : ……Prénom : ……

Date de Naissance : ……..

Adresse : ……..……...……

……..……..……...……

Code postal : ……..… Ville : ……..……..

Téléphone : ……..…… Téléphone : ...……..……

E – mail : ……..……...……

Moto : ……..…….... Profession : ……..……..…

Première adhésion O Renouvellement O

Date : ……..…… Signature :

Conformément à la loi informatique et liberté vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant

COUPON À REMPLIR ET À RETOURNER EN JOIGNANT UN CHÈQUE DE 42€ À L'ORDRE DE FFMC63

FFMC63 adhésion – 4 rue Martin Luther King 63370 Lempdes

En tant qu'adhérent de la FFMC, je bénéficie d'un abonnement au prix exceptionnel à Moto Magazine,

pour plus d'information : jmeyer@motomag.com - 01 55 86 87 45 - *Adhésion couple : 70€ (offre soumise à condition) renseignements 06.52.55.62.19*